



INTERFACE

Belgique - België
P.P.
7080 Frameries 1
BC10753

P601002

Maison de la Mémoire de Mons



Trimestriel - Numéro 129 - Janvier 2020
Bureau de dépôt - Frameries 1 - 7080

TABLE DES MATIERES

	Pages
● Editorial	1
● Activités :	
- Paroles: 1893, La nuit du conte (avec Nadine Lefèvre)	2
- Périples: L'église de Messines (visite guidée par Jacques Patris)	3
- Patrimoine: Le folklore montois et d'ailleurs (Conférence de Corentin Rousman, conservateur du MMM)	4
- Périples: L'architecture de la collégiale sainte-Waudru (visite guidée par Gérard Bavay, Docteur en histoire)	5
● Carte mémoire: Une photo, une histoire: Noir Artist illumine un parking de la rue de Nimy à Mons (Bernard Detry)	6
● Une figure célèbre: Albert Boulvin (Jean Schils)	8
● Chroniques villageoises: Saint-Symphorien: la fin des inhumations dans le vieux cimetière autour de l'église du village (Benar(d Detry)	12
● Promenons-nous dans les bois pendant que le loup n'y est pas (Gérard Waelput)	16
● Cotisations et abonnements	24

E-mail : maisondelamemoire.mons@gmail.com

Site Internet : <http://www.mmemoire.be>

Compte banque : BE62 7765 9814 6961

Editeur responsable : Jean Schils, rue des Sœurs Noires, 2 - 7000 MONS

EDITORIAL



Voici venu l'an neuf et, avec lui, nos meilleurs vœux pour 2020 à chacune et chacun d'entre vous.

Comme d'habitude, vous trouverez dans ce numéro notre programme 2020. C'est la dernière fois que vous le recevez à cette époque car à partir de septembre, nous fonctionnerons sur base de l'année scolaire et non plus de l'année civile, donc de septembre à juin. Le look d'Interface

sera aussi modifié à ce moment. Autant regrouper tous les changements ! Ceux-ci avaient déjà commencé en 2019 au niveau de l'organisation de notre équipe puisque les fonctions ont été redéfinies et réparties pour pallier au décès de notre secrétaire.

Comme vous le constaterez, cette année sera placée sous le signe de Messines, qui fêtera le 400^e anniversaire de sa procession et de sa ducasse. Nous avons notamment prévu 5 visites guidées différentes et notre *Cahier* n° 8 sera consacré à ce quartier, qui est le nôtre

Ce numéro d'*Interface* annonce les quatre manifestations du premier trimestre. Il y en aura davantage au second.

Vous retrouverez les rubriques de Bernard Detry : *Carte-mémoire* et *Chroniques villageoises*. Un autre article se rapporte à un singulier curé montois du 19^e, Albert Boulvin. Nous vous proposons aussi de répondre à quelques questions concernant Interface, enquête destinée à nous aider à améliorer notre publication.

Il me reste à vous demander de ne pas oublier de verser votre cotisation ou votre abonnement, qui restent des appoints indispensables à notre équilibre financier. Soyez-en remerciés !

Jean Schils



LA NUIT DU CONTE

Avec Nadine Lefèvre, conteuse



A l'affiche depuis 20 ans, notre nuit du conte s'adresse toujours aux élèves de 5ème et 6ème primaires.

Ils sont invités à venir passer la nuit dans l'ancien couvent des Sœurs Noires en compagnie de notre conteuse, Nadine Lefèvre. C'est une expérience rare de contact avec un élément de notre patrimoine. Concrètement, les enfants sont attendus le vendredi à 20 h avec leur matériel de couchage (matelas, sac de couchage, pyjama). Après leur installation sous la conduite d'éducatrices ou éducateurs, ils assistent au spectacle puis passent la nuit sur place. Le lendemain samedi, après un petit déjeuner en silence à l'écoute d'un dernier conte, ils sont repris par leurs parents à 9 heures. Nombre de places limité !

Du vendredi 31 janvier à 20 h au samedi 1er février à 9 h

P.A.F. : 15 euros

RESERVATION OBLIGATOIRE : Didier Georges 0498/53 69 40

RENDEZ-VOUS : Cloître des Ateliers des FUCaM, rue du Grand Trou Oudart, MONS à 20 h



L'ÉGLISE DE MESSINES

Visite guidée par Jacques Patris

Les paroissiens du quartier doivent leur église actuelle aux autorités françaises en 1803. A la réception de l'espace conventuel des Récollets, leur chapelle était toutefois bien dépouillée. Tractations et démarches des Fabriciens, dynamisme de quelques curés, subventions des pouvoirs publics, mécénat de quelques familles montoises, une bonne entente avec les autorités civiles mais aussi parfois quelques conflits avec le voisinage, le succès du pèlerinage à la Vierge en ont fait cet espace culturel.



Un parcours accessible aux personnes à mobilité réduite ponctuera quelques aspects de ce patrimoine, moins prestigieux peut-être que d'autres lieux de culte mais à découvrir pour son originalité. En outre y sera aussi visible une exposition de tableaux du C.I.P.A.R traitant de l'orfèvrerie sacrée.

Le samedi 22 février à 14 h

P.A.F. : 5 euros (gratuit pour les étudiants jusqu'à 25 ans)

RESERVATION OBLIGATOIRE : reservation@mmemoire.be ou Jean Schils 065 / 35 26 97

RENDEZ-VOUS : à l'église de Messines à 14 h



LE FOLKLORE MONTOIS ET D'AILLEURS

Conférence de Corentin Rousman,
conservateur du Mons Mémorial
Museum

Mons est une ville connue pour son folklore. Faut-il rappeler que celui-ci est inscrit au Patrimoine de l'humanité par l'UNESCO ? Mais le folklore est une réalité universelle. Quelle est son origine ?



Quelle est sa fonction sociale ? Est-il appelé à perdurer ? Cette conférence est organisée à l'initiative du Comité de la Ducasse de Mesines

Le mercredi 4 mars à 20 h

P.A.F. : entrée gratuite

CONTACT : Jean Schils 065 / 35 26 97

RENDEZ-VOUS : Ateliers des FUCaM, salle 15, à 20 h.



L'ARCHITECTURE DE LA COLLÉGIALE STE-WAUDRU

Visite guidée par Gérard Bavay,
Docteur en Histoire



La collégiale de Mons est une source inépuisable de curiosité. Que sait-on du monument qui s'élevait à cet endroit avant 1449, année de la pose de la première pierre de la collégiale actuelle ? Et quels vestiges en conserve-t-on ? Que sait-on des idées, des

raisons et des intentions qui ont présidé à l'organisation du plan et à la conception des élévations (jusqu'à cette tour qui devait s'élever démesurément dans le ciel montois et y manifester pour les siècles des siècles l'imaginaire sacré des chanoinesses de Mons) ? Que sait-on des carrières qui ont livré les pierres ? Du travail des ouvriers et des maîtres de carrières ? De celui des maçons et maîtres-maçons ? Que sait-on de l'organisation du travail dans ce vaste chantier qui s'est poursuivi dans une évidente continuité pendant plus de deux siècles ? En parcourant l'édifice, nous découvrirons de quelle manière le culte divin et la vénération à l'égard d'une sainte patronne se matérialisent sous toutes sortes de formes, de l'abside du choeur au grand escalier du square Roosevelt et de la tombe de sainte Aye à l'építaphe de la comtesse Alix.

Le samedi 21 mars à 14 h

P.A.F. : 5 euros (gratuit pour les étudiants jusqu'à 25 ans)

RESERVATION OBLIGATOIRE : reservation@mmemoire.be ou Jean Schils 065 / 35 26 97

RENDEZ-VOUS : à la collégiale à 14 h.

Une photo, une histoire :

Noir Artist illumine un parking de la rue de Nimy à Mons.



Dans notre Interface 119 de septembre 2017, nous vous avons déjà entretenu d'art urbain. Nous revenons sur le sujet avec une nouvelle œuvre de street art réalisée par le jeune artiste liégeois Lucien GILSON.

NOIR Artist (Lucien GILSON) se présente. Il est un artiste plasticien et peintre muraliste belge formé à Saint-Luc Liège. Il réalise des toiles ainsi que des fresques murales sur à peu près tous les formats et supports.

Peintures, dessins, fresques monumentales, art mural, trompe l'œil, décoration et design urbain, ce travail « au noir » laisse peu de regards indifférents. Inspiré par la pub, le pop art, l'art baroque ou encore la calligraphie, NOIR Artist décline avec grâce ses obsessions picturales hyperréalistes et ses envolées plus abstraites.

Influencé notamment par le « romantisme fatal » de Robert Longo, icône du pop art célèbre pour ses œuvres monumentales hyperréalistes, le travail de Lucien Gilson séduit par sa technicité et son excellence dans l'art de l'illusion. Il semblerait que la main de l'homme ait ici remplacé la mécanique de l'appareil photo. Les toiles et les fresques de NOIR Artist sont en effet parsemées de détails infinitésimaux les rendant fascinantes à l'infini. Sa façon de s'approprier l'espace qui lui est alloué, quelle que soit sa taille, permet de multiplier les points de vue et les interprétations.

Son pseudonyme « Noir » lui a été inspiré par le fait qu'il n'utilisait à ses débuts aucun autre pigment que le noir, pas même de gris ni de blanc. Uniquement du NOIR, tout en nuances, qu'il s'agisse de peinture acrylique, de fusain, de crayon pierre noire ou encore d'aérosol.

Lucien Gilson a vite développé ses propres techniques, qui lui permettent une variation infinie d'effets de nuances de noir et lui ouvrent le champ des possibles pour ponctuer l'espace, susciter l'émotion et instaurer un dialogue émotionnel entre le lieu, ses visiteurs et l'œuvre. Tout comme dans ses toiles, le peintre muraliste maîtrise admirablement les effets de lumière et de profondeur. Il apporte ainsi à ses fresques un rendu réaliste étonnant et une précision du détail presque chirurgicale.

L'œuvre ci-contre représentée a été conçue dans le cadre du festival montois 2019 L'art habite la ville.

Plus de détails sur la réalisation de cette sur le site des artistes : <https://www.noir-artist.com/festival-mons-culture>.

Bernard DETRY

Source : <https://www.noir-artist.com/lucien-gilson>

UNE FIGURE CELEBRE : ALBERT BOULVIN

La paroisse Saint-Nicolas eut à sa tête au 19e siècle un curé bien connu et très estimé, dont un mémorial rappelle le souvenir dans l'église : Albert-Gédéon Boulvin dont François De Vriendt a retracé la biographie dans 1000 personnalités de Mons et de la région. Dictionnaire biographique, sous la direction de L. HONNORÉ, R. PLISNIER, C. POUSSEUR et P. TILLY, Waterloo, 2015.

Vous trouverez cette notice ci-dessous, suivie d'un extrait d'une publication parue en 1908 à Paris et intitulée Famille BOULVIN, dont l'auteur est l'Abbé Henri Boulvin. Cette famille avait donné plusieurs de ses membres à l'Eglise, notamment Brice-Maximilien Boulvin, qui fut Abbé mitré de l'abbaye de Leffe de 1763 à 1780. Cet extrait nous a été transmis par Max Bedoret, que nous remercions.

**BOULVIN Albert-Gédéon (JONCRET, 1802 – Mons, 1866)
RELIGIEUX.**

Ordonné prêtre en 1825, il sert d'abord comme vicaire de la paroisse Saint-Jacques à Tournai.

Nommé curé à Houdeng-Aimeries en 1827, il est ensuite affecté à Frameries de 1829 à 1842. Il s'y occupe particulièrement de la pastorale du hameau ouvrier de La Bouverie. Dans un contexte de concurrence avec les missions protestantes, il multiplie les efforts pour y ériger une paroisse autonome, indépendante de celle de Frameries (autorisation obtenue en 1840), et y suit de près la construction de l'église Saint-Joseph (1841). De 1842 à 1866, il est curé de Saint-Nicolas à Mons, exerçant aussi, jusqu'en 1861, la charge d'inspecteur ecclésiastique cantonal de l'enseignement primaire.

tionnaire biographique, sous la direction de L. HONNORÉ, R. PLISNIER, C. POUSSEUR et P. TILLY, Waterloo, 2015).

L'accès à l'instruction, surtout pour les populations pauvres, constitue assurément l'une des priorités de Boulvin : en 1853, avec la Société de Saint-Vincent de Paul, il crée à Mons une école dominicale pour jeunes adultes, qui sera fort fréquentée (573 personnes en 1859), et, en 1859, il ouvre une école pour filles dans une maison de l'actuelle rue Jean-Lescarts, en collaboration avec trois religieuses.

Dans sa jeunesse, il aurait écrit plusieurs chansons (aujourd'hui introuvables) dont une, jugée hostile au gouvernement hollandais, lui aurait valu la prison. S'il comparaît en effet en janvier 1827 devant le Tribunal correctionnel de Mons et se voit condamné à un mois d'emprisonnement, c'est dans le cadre d'une accusation de calomnie – perpétrée en chaire de vérité... – à l'encontre d'un aubergiste tournaisien.

Une grande plaque de marbre, érigée dans l'église Saint-Nicolas, célèbre la mémoire de ce curé très apprécié de ses paroissiens. Selon son souhait, il repose dans l'église de La Bouverie.

(François DE VRIENDT, 1000 personnalités de Mons et de la région. Dic-



photo: Bernard DETRY

ALBERT BOULVIN, CURÉ DE SAINT-NICOLAS-EN-HAVRÉ A MONS

Albert Boulvin fut prêtre, bon prêtre. Il mourut dans sa soixante-sixième année, curé de Saint-Nicolas-en-Havré.

Il dut naître en 1801. Ses débuts furent très pénibles. Son père était pauvre, la famille nombreuse. Comment payer les études d'Albert, qui aspirait au sacerdoce ?

Constant, son frère, réussit à le faire admettre gratuitement au collège épiscopal de Soignies. Devenu prêtre, il fut d'abord vicaire. C'était un vrai Boulvin ; il avait l'âme ardente, autoritaire, c'était une nature d'orateur tragique. Sa taille était haute, sa voix puissante et impérieuse. Il imposait, il entraînait. Jeune vicaire, il apprit qu'un noble du pays, pour raccourcir son chemin, traversait en voiture et foulait indignement la terre des morts, le cimetière. Il y alla, à l'heure indiquée, se mit à la traverse, saisit la bride du cheval et, malgré ses injures, força le maître à rebrousser chemin. Bravo !

Il avait tonné contre un scandale qui affligeait sa paroisse. Ses coups d'orateur étaient de vrais coups de boutoir, ils portaient à vif. On s'en vengea. Il fut cité devant les tribunaux et condamné à un mois de prison. Ce fut un vrai mois de gloire. Sa conduite fut applaudie par le haut clergé et la partie saine des fidèles. On l'accabla de visites et de présents. Tous les notables de l'endroit s'en mêlèrent. Sa sortie fut un triomphe.

Nommé curé de Frameries, il y devint excessivement populaire. Ce grand village est en plein Borinage, pays de mineurs et de mines à charbon, population rude entre toutes. Notre oncle était bien l'homme qui lui convenait. Grand de taille, bon, mais rude aussi, il menait son monde cordialement et rudement. Loin de s'en plaindre, les Borins (sic) l'aimaient ainsi. N'importe, il connut le danger. Un jour, il reçut sommation d'aller déposer telle somme, au pied de tel arbre, pour tel jour. Sinon, il y avait menace d'incendie. En ce pays de mineur, il fallait tenir compte de la menace.

Il en tient compte. Voici comment. Au jour dit et à l'endroit indiqué, il déposa la somme ; mais il l'avait reliée

à une sonnette qu'il fixa dans un fourré voisin. Il s'y tint armé, et il attendit. A un moment donné, la sonnette se fit entendre. Aussitôt il surgit, l'arme à la main. A sa vue, le voleur surpris se jeta à ses genoux... C'était un père de famille réduit à la misère. Le curé le connaissait bien, il lui pardonna, lui remit cet argent et ne donna jamais son nom. Je me rappelle encore que ma mère me dit l'avoir sollicité à ce sujet. Ce fut en vain.

Notre oncle fit aussi construire péniblement, et en se jetant dans les dettes, une église au hameau de La Bouverie, dépendant de Frameries. Que de sueurs, que d'argent dépensé sont sous-entendus dans ces quelques mots ! C'est dans cette église qu'il voulut être enterré, et qu'il le fut en effet.

Après Frameries, il fut nommé curé de la paroisse de Saint-Nicolas-en-Havré, à Mons. Il y demeura longtemps et y jouit de la considération générale. Trente ans après sa mort, je passais à Mons et m'arrêtais dans une communauté. Quand j'eus dit mon nom, aussitôt on me demanda si j'étais le parent du curé défunt de Saint-Nicolas, et sur mon affirmative, on me fit de lui un tel éloge qu'il y avait lieu de le croire mort tout récemment.

Il mourut le 22 novembre 1866, des suites de l'opération de la pierre. Il était chevalier de l'ordre de Léopold.

Terminons cette histoire par une gaieté, où notre cher oncle fut battu par la femme d'un cordonnier. Notre oncle s'était rendu chez son cordonnier pour lui commander une paire de souliers. Apercevant sa femme dans l'arrière-boutique, il dit gaiement au cordonnier : « Pour faire des semelles, vous prendrez des langues de femme, ça ne s'use pas. – C'est ça, répliqua la femme ; mais pour faire l'empeigne, tu prendras des gosiers de curé, ça ne prend pas l'eau ».

`
(Abbé Henri BOULVIN, *Famille Boulvin. Généalogie et souvenirs, Paris, Imprimerie Dery, 1908*)

Jean SCHILS

LA ROBE DE MARIE

En l'église Saint-Nicolas à Mons

Hier et aujourd'hui

Cahier de la Maison de la Mémoire de Mons
n°7 - 2019.

36 pages dans une présentation soignée.

40 photos en quadrichromie d'A-M Faehrès et
G. Gobert.

10 €

En vente aux Ateliers des FUCaM

Une exploration en terre inconnue...

VIENT DE PARAÎTRE

LES CAHIERS DE LA MMM

Périodique numéro 7 - 2019



La robe de Marie
En l'église Saint-Nicolas-en-Havré à Mons
Hier et aujourd'hui



Maison de la Mémoire
de Mons (MMM)

Katia MARTROYE
En partenariat avec:
Déborah LO MAURO et Samantha LO MAURO



GRANDE ENQUETE INTERFACE

Voulez-vous nous aider à améliorer Interface ?

Pour cela, il suffit de répondre aux questions ci-dessous et de nous renvoyer ce document.

Pour répondre à certaines questions , nous vous demandons d'accorder une cote de 1 (peu satisfaisant) à 5 (très satisfaisant). Et d'ajouter éventuellement un commentaire.

Pour nous le renvoyer, vous avez deux possibilités :

- la voie postale (rue des Sœurs Noires,2, 7000 Mons)
- la voie électronique à : maisondelamemoire.mons@gmail.com

1) Qu'est-ce qui vous plaît et vous donne envie de lire Interface?

.....
.....
.....
.....

2) Comment lisez-vous Interface? Cochez

- je feuillette et regarde les images
- je lis d'abord la rubrique
- j'y recherche telle info
- je lis de la 1e à la dernière page
- autre :

3) Conservez-vous Interface après votre lecture?

OUI / NON

4) Que pensez-vous du format ?

1 2 3 4 5

.....

.....

5) **Que pensez-vous de la mise en page et des caractères utilisés ?**

1 2 3 4 5

.....

.....

.....

6) **Comment jugez-vous la présentation de nos activités (1e partie) ?**

1 2 3 4 5

.....

.....

.....

7) **Etes-vous satisfait des articles de la 2e partie ?**

1 2 3 4 5

.....

.....

.....

8) L'une ou l'autre des rubriques suivantes vous intéresserait-elle ?

- | | | |
|----|---|-----------|
| 1. | Courrier des lecteurs | OUI / NON |
| 2. | Actualité | OUI / NON |
| 3. | Projets | OUI / NON |
| 4. | Carnet de voyages (reportages sur les périples) | OUI / NON |
| 5. | Carnet de croquis (les créatifs ayant marqué la région) | OUI / NON |
| 6. | Autres : | |

.....

.....

.....

9) Avez-vous d'autres suggestions ?

.....

.....

.....

.....

.....

Merci pour votre participation. Votre avis nous sera très utile pour améliorer notre périodique.

Saint-Symphorien :

la fin des inhumations dans le vieux cimetière autour de l'église du village.

Suivant des croyances ancestrales, les gallo-romains déjà créaient leurs cimetières à vue des habitations afin de placer ceux-ci sous la protection des dieux de la maison.

Au début de l'ère chrétienne, nos ancêtres enterraient leurs morts au pied d'édifices religieux pour qu'ils soient protégés par Dieu et tous les Saints.

L'inhumation dans les églises remonte au haut Moyen Âge.

Réservée, à l'origine, au haut clergé, elle fut ensuite accordée aux nobles assumant le financement de l'édifice religieux. Puis des paroissiens, bienfaiteurs de l'église, obtinrent la possibilité d'y avoir une tombe familiale. La sépulture dans l'église progressa dans la première moitié du XVIIème siècle. On s'efforçait d'obtenir un endroit où la dalle funéraire pourrait être mise en évidence, où elle serait vue de tous.

Pour les moins nantis, l'inhumation au cimetière entourant l'église paroissiale était gratuite. Là aussi, on recherchait les meilleures places : elles se situaient contre l'église et près de la croix, présence obligatoire au milieu du champ des morts.

Des voix s'élevèrent contre la pratique des enterrements dans l'église.

Deux arguments importants furent avancés :

- le dallage dans l'église était sans cesse démonté et remis inégalement
- le manque d'hygiène évident d'une telle pratique en raison de la putréfaction des corps dans un endroit clos, à telle enseigne que l'on était parfois obligé de brûler de la résine et du soufre avant les offices pour dissiper les odeurs.

A la fin du XVIII^e siècle, les villes se développèrent davantage. Différentes épidémies sévirent et force fut de constater que les inhumations dans les églises et à l'intérieur des villes ne servaient pas la prévention des maladies.

Le décret de l'Empereur JOSEPH II d'Autriche du 26 juin 1784 interdit d'inhumer dans les églises et dans les villes et ordonna la suppression des cimetières dans l'enceinte des agglomérations. Toutefois, cette décision fut mal perçue et guère appliquée.

Il fallut attendre le 12 juin 1804 pour qu'un décret de NAPOLEON sur les sépultures fixe des règles plus strictes à savoir :

- interdiction d'inhumer dans les églises et les cités,
- les cimetières devront être distants d'au moins 40 mètres à l'extérieur des remparts des villes,
- ils devront se situer sur des terrains élevés, battus des vents, si possible au nord, et être clos de murs de 2 mètres de haut,
- des plantations y seront introduites en vue d'assécher le terrain,
- les fosses ne pourront être reprises qu'après un délai minimum de 5 ans,

- les cimetières désaffectés resteront en l'état pendant au moins 5 ans, tout en restant accessibles à la population.

Revenons plus précisément à l'ancien cimetière autour de l'église de Saint-Symphorien.

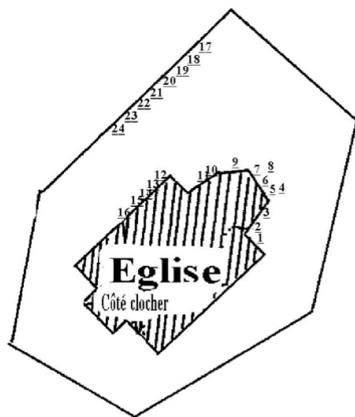
D'un texte intitulé « Souvenances » non daté ni signé (pouvant toutefois être de la main du symphorinois Arthur DURANT), document repris dans les archives de l'abbé MARCQ, figure emblématique du village, nous extrayons ce qui suit :

« Lors d'une inhumation dans le vieux cimetière, le spectacle était bien macabre et peu édifiant. Ce cimetière qui existait depuis l'existence du village n'était plus qu'un ossuaire. Le creusement des fosses se faisait dans des tas de débris d'ossements et de débris de cercueils et le peu de terre qui restait servait au fossoyeur pour cacher les crânes, les tibias et fémurs qu'il extrayait en nombre impressionnant. Peu de caveaux mais des places réservées aux familles. Une grande croix en bois clouée extérieurement au mur de l'abside du cœur est disparue, tombée par suite de vétusté. Elle n'a jamais été remplacée. »

« La dernière inhumation fut celle de Hydulphine PUT-SAGE, décédée en février 1897, peu de temps par conséquent avant l'inauguration du nouveau cimetière puisqu'il fut inauguré le 1er mars 1897, après sa bénédiction faite par Mr le Chanoine DUMONGH, doyen de Sainte-Élisabeth à Mons.

« Il n'était pas fait usage d'un corbillard, les corps étant portés sur une civière.»

« Chose curieuse : le nouveau cimetière s'ouvrit pour un enterrement civil, celui du nommé Gérard Mercier. »



Disposition des dalles et stèles funéraires dans le vieux cimetière autour de l'église de nos jours.

Nonobstant l'interdiction, on enterra encore sporadiquement dans l'ancien cimetière au XXème siècle. Ainsi en fut-il de l'abbé LEROY en 1964 comme en témoigne l'inscription sur sa stèle funéraire :

Stèle 11 : Ici repose abbé Hector LEROY né à Binche le 24 mars 1888 décédé à Binche le 14 janvier 1964 ordonné prêtre à la cathédrale de Tournai le 22 novembre 1914, curé de Ghislage 1935 à 1942, curé de Saint-Symphorien 1942 à 1961. Priez Dieu pour lui.



L'abbé LEROY fut, en réalité, inhumé dans le caveau familial des anciens châtelains, les ROBERT de Saint-Symphorien, lesquels quittèrent précipitamment le village à l'issue d'un épisode peu glorieux. Nous y reviendrons ultérieurement.

Il est manifeste que de nombreuses stèles ont été déplacées notamment celles ancrées sur le mur d'enceinte de l'église. Elles datent des XVIII, XIX et XXème siècles. Remarquons que trois curés (le terme pasteur est aussi employé) et trois bourgmestres ont été enterrés autour de l'église.



Vue des stèles 4 à 10 reprises au plan ci-dessus

Bernard DETRY

Voyez également : Bernard DETRY et
Véronique BERNARD - A la découverte de ma commune
Saint-Symphorien - Hainaut Culture et Démocratie - 2013

Promenons-nous dans les bois pendant que le loup n'y est pas.

«Loups en Flandre: la louve Naya attend des petits.»

La DH, 2/05/2019

«Cinq loups ont été repérés en Wallonie:
à quand une meute?»

Le Soir, 7/09/2019

«Le loup repéré dans les Hautes Fagnes a un prénom !»

La DH 12/09/2019

«Disparition de la louve Naya en Flandre: une récompense de 10.000 euros pour retrouver le responsable.»

Le Soir, 1/10/2019

«En Belgique, la mort d'une louve enceinte crée la polémique.»

<https://www.francebleu.fr,3/10/2019>



Photo parue dans la presse belge

Nul ne peut l'ignorer, le loup est de retour en Belgique. On les compte, on les baptise, on s'attendrit sur leurs amours, on tremble quand un loup manque à l'appel et on est prêt à faire subir les derniers outrages au chasseur désinvolte qui a pris pour cible ce noble animal. En quelques décennies le loup est passé du statut de bête féroce à celui de super-prédateur protégé. Et cela au nom de la protection de la biodiversité! En plus, les media répètent inlassablement le même message rassurant : « Soyez sans crainte..., la légende du grand méchant loup est bien éloignée de la nature discrète de ce canidé inoffensif »¹. Le loup est donc sans danger disent en chœur tous les articles de presse faisant preuve d'un angélisme unanime. Et le petit chaperon rouge ? Et les trois petits cochons ? Ces contes ne sont-ils que l'expression de fantasmes ? La mémoire collective est-elle à côté de la plaque ?

Voyons ce que les recherches historiques nous apprennent à ce propos.

<https://bebiodiversity.be/loup-y-es-tu/>



Photo parue dans la presse belge

Le loup dans nos régions

Des études en Flandre² ont montré qu'en période de guerre, les loups se multiplient dans les campagnes désertées et se régalaient sur les champs de bataille. Ce qui a été le cas lors des nombreux conflits des XVe et XVIe

siècles (lutte contre Maximilien Ier et révolte contre les Espagnols). Malgré une chasse bien organisée les loups n'ont pas disparu comme en atteste le cas de la châtelainie d'Audenarde. On y relève 151 morts et 44 blessés dus aux attaques des canidés à la fin du XVI^e siècle. Est-ce une exception ? Difficile de répondre en l'absence de recherches systématiques dans les registres paroissiaux et les archives médiévales et modernes.

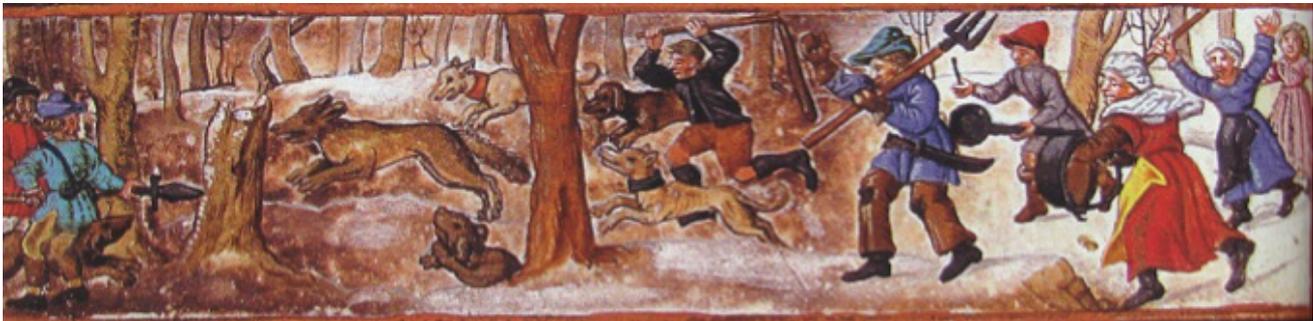
Pour la région montoise, aucune étude n'existe sur la question. Nous avons néanmoins trouvé quelques témoignages montrant que les loups y étaient bien présents.

En 1418, la comtesse de Hainaut Jacqueline de Bavière attribue à Piérart de Cologne la charge de louvetier de son comté de Hainaut. L'acte stipule que sa fonction se résume à chasser et prendre des loups, jeunes et vieux

sur l'ensemble du territoire comtal. Pour chaque loup tué, il a droit à deux sous tournois et il lui est interdit de réclamer la moindre somme aux communautés villageoises en échange du produit de ses chasses³.

Au XVII^e siècle, dans la forêt de Mormal près de Bavay on y chasse toujours le loup : Philippes Payen reçut en 1647 «seize livres tournois pour avoir tué une louvesse es environs de la forest et en aporté la teste» et, en 1650, Simon Lescouvet «pour avoir tué une louvesse dans la forest de Mourmal et en aporté la teste XVI livres⁴».

Enfin, la chasse est encore attestée dans la région de Mons en 1700 : « ...quant à la chasse du renard et du loup, comme icelle a de tout temps été permise, nous la permettons aussi par cesdites présentes, tant en hyver sur la neige, qu'en autre saison⁵».



Battue communale aux loups, France, 1520

Dans l'onomastique, par contre, le loup a laissé de nombreuses traces surtout dans les Ardennes⁶. Mais dans les environs de Mons, on trouve également des indices intéressants prouvant à l'évidence la présence de l'animal.

- Dans les noms de localité : *La Louvière* est un bel exemple malgré le fait qu'à l'origine, ce n'était qu'un lieu-dit de Saint Vaast.
- Dans les noms de chemins : *ruye à leus* à Havré et *Fourke* [carrefour] *des leus* à Blaugies.
- Dans les lieux-dits liés aux trous, aux fosses et aux fonds, endroits inhospitaliers : *trou du leu* à Morlanwelz

²Tack, G. et alii, *Bossen van Vlaanderen. Een historische ecologie*, Leuven, 1993 et VAN DEN ABEELE, B., CORDONNIER, R., *Réalité et représentation du loup durant le Moyen Age tardif*, dans le catalogue du Musée royal de Mariemont. Voir note 3

³GOFFIN, B. et alii, *Ô loup ! De nos campagnes à nos imaginaires*, Musée royal de Mariemont, 2012, p. 249

⁴<https://sites.google.com/site/rametzdanslehainaut/la-foret-et-les-loups>

⁵Loix, *chartes et coutumes du chef-lieu de la ville de Mons, et des villes, et villages ressortissants*, A Mons de l'Imprimerie d'Erneste de la Roche, 1700.

⁶GERMAIN, J., *Le loup dans l'onomastique wallonne*, pp.193-207 dans le catalogue cité en note 3

- Dans les lieux-dits liés aux arbres. Pour éloigner les animaux malfaisants, on suspendait le cadavre de l'un d'eux à un arbre pour éloigner ses congénères. A Wasmes, on trouve en 1655 *un chesne à leu*.
- Dans les lieux-dits liés à l'eau : *Leufontaine* à Blaugies (1533).
- Dans les lieux-dits liés aux champs. Sans doute un endroit inhabituel où l'on a aperçu un loup : *camp des leus* à Casteau.
- Dans les lieux-dits liés à une partie du corps de l'animal : *Keue à leux*, tenant au chemin de la Bruyère à Baudour en 1462.
- Des lieux-dits liés aux cris des loups : *a crieleu* à Blaugies en 1293 ou aux cris poussés lors de la traque : *ruelle de grateleu* à Cuesmes en 1350.

Sans doute que la chasse intensive et la densité importante de la population ont évité la multiplication de l'animal et des tragédies comme la région d'Audenarde en a connues au XVIe siècle. Mais, je le répète, il faudrait approfondir les recherches avant de conclure trop hâtivement. De toute manière, il est difficile d'imaginer que les loups de nos régions soient de gentilles peluches alors qu'en France, comme nous le verrons au paragraphe suivant, ces animaux ont fait d'importants dégâts.

Le loup en France

Dans une étude magistrale⁷, Jean-Marc Moriceau, professeur à l'université de Caen, a bien démontré qu'il ne fallait pas prendre le problème à la légère.

Cet historien a dépouillé de nombreux types d'archives :

-Chroniques, mémoires, livres de raison tenus par les bourgeois des villes et les laboureurs dans les campagnes témoignent des ravages causés par les loups. Les ruraux avaient tendance à attribuer tous leurs méfaits à un seul animal, malfaisant et insaisissable qu'ils surnommaient « la bête ⁸» .

-Les registres professionnels tenus par les notaires et les curés, hommes d'écriture et de relations sociales, bien implantés dans l'environnement rural⁹ .

-Les registres paroissiaux constituent 67% des informations concernant les victimes¹⁰ .

-Les sources administratives : rapports d'intendants, correspondances entre les maires et les préfets, la comptabilité des primes de destruction des loups.



Extrait des Mémoires de Jean Burel, Journal d'un bourgeois du Puy, 1585

⁷Histoire du méchant loup : 3 000 attaques sur l'homme en France (XVe-XXe siècle), Paris, Fayard, 2007. Cette étude rééditée en 2008 a fait l'objet d'un article intitulé *Un loup contre l'homme. Un bilan à l'échelle de la France (15e -20e S) dans le catalogue publié par le Musée de Mariemont (voir la note 3)*

⁸1742 : la bête qui dévore les enfants a commencé cette année à faire son carnage. (Papiers d'un laboureur de la région de Venvôme)

⁹Le dimanche 11 juin 1651 fut dévoré un enfant par les loups dans le village d'Ymeray. (Registre notarié de Béville-le-Comte en Beauce)

¹⁰Le 16 mars 1633 a été ensevelie Françoise Gausic... tuée par désastre et mauvaise rencontre de trois loups...étant enceinte, prête à faire l'enfant sur le lieu appelé Le Peyrou. (Lozère)

En 2010, les recherches de Jean-Marc Moriceau ont permis de comptabiliser 5376 décès pour une période allant du XVe au XIX siècle. L'historien français distingue 2566 victimes de loups prédateurs et 2813 victimes de loups enragés. Mais il précise que ces chiffres sont bien en-dessous de la réalité en raison de la perte de nombreuses sources ou de leur absence d'inventaire. Il fait remarquer que beaucoup de blessés, victimes de loups enragés, sont morts longtemps après l'agression car la période d'incubation de la rage varie de 15 jours à trois mois, voire un an. Ces personnes ne sont évidemment pas reprises dans les statistiques.



Bête du Gévaudan, estampe colorée, 1765

L'auteur a pu également établir des différences importantes entre les deux types de prédateurs.

Les loups enragés ayant perdu la peur de l'homme se jettent contre toutes les personnes qu'ils rencontrent. Ces attaques ont lieu toute l'année. Dans ces conditions ce sont les adultes qui sont en première ligne, et plus précisément les hommes qui, parfois, se sacrifient pour tuer la bête enragée.

Par contre, les attaques de loups prédateurs s'accroissent considérablement au printemps et pendant l'été. Les facteurs explicatifs sont de plusieurs ordres. Tout d'abord, on remarque une concordance des attaques avec le calendrier agricole. Or l'été et le printemps voient la végétation se développer, ce qui limite la chasse à l'animal qui peut s'aventurer davantage alors dans l'espace des activités ordinaires de l'homme, sans être aperçu.

Enfin c'est la période de mise bas des louves qui, de ce fait, ont des besoins alimentaires accrus. Plusieurs facteurs sont donc réunis pour que cette période soit celle où les risques d'attaques apparaissent les plus forts. La « victime-type » de loup anthropophage est un enfant de 5 à 14 ans parce qu'il est plus faible et le plus exposé à des époques où on le considère comme un aide familial. Dans ce contexte, c'est lui qui garde le troupeau et se retrouve en relation fréquente avec le loup.

Le rôle de l'historien

Sans prendre la peine d'en vérifier le bien-fondé beaucoup de personnes imposent un postulat : le loup ne s'attaque pas à l'homme. L'analyse des sources historiques amènent l'historien à mettre en garde contre cette naïveté écologique. Nous espérons simplement que dans les années à venir un petit scout - ou pourquoi pas un « louveteau » ce qui serait un comble - égaré dans la forêt ardennaise ne fasse pas une mauvaise rencontre à l'issue fatale.

Mais en attendant, comme dit la comptine, « prome-nons-nous dans les bois pendant que le loup n'y est pas ».



Le bon berger défendant son troupeau contre le loup, gravure de A. Blooteling 2e moitié du XVIIe S. d'après Pierre Bruegel le Jeune

Gérard Waelput

Professeur honoraire d'histoire à la Haute Ecole de la Communauté Française de Mons

LA MAISON DE LA MÉMOIRE VOUS INTÉRESSE ?

☞ **CONSULTEZ** notre site WEB www.mmemoire.be

☞ **CONTACTEZ**-nous par mail maisondelamemoire.mons@gmail.com
par téléphone au 065-35 26 97 (Jean Schils)

☞ **SOUTENEZ**-nous par votre cotisation : 25 euros
ou par votre abonnement : 12 euros

Compte BE62 7765 9814 6961 de la Maison de la Mémoire de Mons

Nous sommes à l'écoute de vos suggestions ou demandes de renseignements.

Nous vous offrons aussi de nous rejoindre dans notre Groupe Porteur.

Merci pour votre intérêt.

LES CAHIERS DE LA MAISON DE LA MÉMOIRE
Numéro 4 - 2016

LA TROUILLE

Patrimoine du Pays de Mons



Gérard BAVAY - François COLLETTE - Paul HEUPGEN - Bruno VAN MOL

Maison de la Mémoire de Mons, novembre 2016

BONNE NOUVELLE !

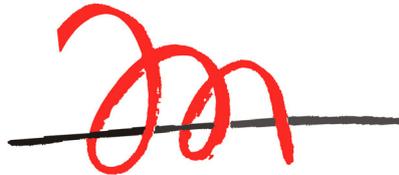
Notre cahier n°4 consacré à la Trouille, patrimoine du pays de Mons, vient d'être réédité en quadrichromie

ATTENTION ! Tirage limité à 50 exemplaires

Prix: 10 €



**En vente au secrétariat
des Ateliers des FUCaM**



E-mail : maisondelamemoire.mons@gmail.com

Site Internet : <http://www.mmemoire.be>

Compte banque : BE62 7765 9814 6961

Editeur responsable : Jean Schils, rue des Sœurs Noires, 2 - 7000 MONS